

Formation en Environnement

La démarche Agenda 21 Territorial

Responsable : Jean-Pierre Frangi, Professeur, Directeur de l'IUP

Cette formation est un module du Master Génie de l'Environnement et Industrie

Objectifs

- Avoir une vision globale des relations entre société et environnement.
- Préparer aux formations spécifiques à la démarche Agenda 21 Territorial, à la démarche Haute Qualité Environnementale dans le bâtiment et à la communication environnementale des entreprises.
- Acquérir les notions de base sur la démarche Agenda 21 territorial.
- Mettre en place une démarche Agenda 21 au niveau d'un territoire (ou d'une association ou d'une entreprise par extension).

Publics

Cadres d'entreprises et de collectivités

Programme

- Présentation des différentes conceptions « société – environnement ».
- Le système « société – environnement ».
- La régulation du système « société – environnement ».

- Présentation de notions Développement Durable et Agenda 21.
- Les principaux enjeux d'une démarche Agenda 21.
- Les grandes étapes d'une démarche Agenda 21.
- L'évaluation d'une démarche Agenda 21.
- Les critères de succès dans une démarche Agenda 21.

▶▶▶▶ Informations/Inscriptions

UFR STEP / IPGP

Bâtiment Lamarck - Case 7011
75205 Paris cedex 13

Tél. : 01 57 27 84 50 ou 01 57 27 84 92

Courriel : jean-pierre.frangi@univ-paris-diderot.fr

Site : <http://iup.ipgp.fr>

Durée : 12 h

Dates : se renseigner auprès du responsable

Tarif : 400 €